



REL1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier propose une formation en théologie, incluant une formation de base en sciences humaines et en sciences des religions. Il donne accès au master en théologie, au master en études bibliques et au master en sciences des religions. La Faculté de théologie et d'étude des religions accueille aussi bien les laïcs que les religieux et les prêtres de tous pays, qui se destinent à des avensirs parfois fort différents.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une solide formation de base en sciences humaines et en sciences des religions ;
- serez en mesure d'initier une réflexion éthique et dogmatique ;
- serez capable d'approcher les textes des traditions biblique et chrétienne en hébreu, en grec ou en latin ;
- aurez eu l'occasion de mettre vos compétences à l'oeuvre dans un premier travail de recherche théologique.

Une partie des enseignements peut être suivie à distance moyennant l'accord préalable du responsable de programme.

Ce programme peut être suivi en présentiel à Louvain-la-Neuve, ou à distance grâce au partenariat avec [l'Université en ligne Domuni](#) avec les mêmes exigences académiques (temps dédié au parcours de formation)

Votre profil

Une bonne maîtrise du français parlé et écrit, un esprit d'analyse et de synthèse, une certaine ouverture d'esprit et un intérêt pour les questions humaines et religieuses sont les conditions requises pour entamer les études en théologie chrétienne et en sciences des religions.

Pour la modalité en ligne et à distance :

- Vous êtes engagé dans la vie professionnelle et recherchez une formation souple et à distance permettant de combiner votre activité et une formation universitaire diplômante.

REL1BA - Profil enseignement

D.4. S'outiller pour favoriser son auto-apprentissage et un développement personnel tout au long de la vie

E. Communiquer sa réflexion théologique

E.1. Faire le compte rendu d'un livre de théologie, avec une appréciation critique

E.2. Rédiger une réflexion théologique sur une question ayant trait à la foi chrétienne

Bloc

annuel

1 2 3

o **Théologie, sciences humaines et sciences des religions (122 crédits)**

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en sciences religieuses \[Modalité en ligne\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-reli1ba-programme>]

Bachelier en sciences religieuses [Modalité en ligne]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LRELV1341	Nouveau Testament A		
-------------	---------------------	--	--

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculc]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2024-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2024-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2024-mindata]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2024-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2024-minspol]
- > Mineure en sciences des religions (complément disciplinaire) [prog-2024-minsrel]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne) [prog-2024-apptheo]
- > Mineure en Langue et culture allemandes (*) [prog-2024-minallem]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2024-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain,

○ LREL1190	Histoire du christianisme : Critique historique	Luc Courtois	15h [q2] [15h] [2 Crédits] 
○ LFILO1170	Anthropologie philosophique		

REL11BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

o Majeure du bachelier en sciences religieuses

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

⌘ LREL1253

⌘ LREL1253

LFIAL1180

RELI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

PÉDAGOGIE

Le programme est pensé pour favoriser l'approche (inter)active par les étudiants des diverses disciplines théologiques.

En premier bloc annuel, le cours de méthodologie générale et le séminaire de méthodologie de la théologie visent un accompagnement optimal du groupe des étudiants et de chacun en particulier.

Toujours en premier bloc annuel, une initiation théorique et pratique aux instruments de travail de base, par exemple aux sources accessibles à la bibliothèque et sur internet, (avec réalisation de travaux de groupes supervisés supposant la découverte de contenus de savoir) sera assurée par les enseignants de la plupart des disciplines, et ce, à l'intérieur de chacun des cours d'introduction, assurant dès le départ un rapport actif au travail théologique.

En deuxième bloc annuel, un cours de méthodologie complète la formation reçue en premier bloc annuel.

Dans la plupart des cours, les activités prévoient un volume de travail conséquent permettant de développer une pédagogie active initiant l'étudiant à une approche participative pour les diverses disciplines théologiques et en sciences des religions.

Certains cours du bachelier peuvent être suivis "à distance" à l'aide de la plate-forme interactive Moodle. Le choix de ces cours pourra aller jusqu'à une année de 60 crédits et doit nécessairement être validé par le responsable de programme à l'inscription. Dans ce cas, ces cours seront obligatoirement évalués sur place par oral et/ou écrit.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation aura lieu sous les formes retenues les plus adéquates par les enseignants en cohérence avec les objectifs du cours inscrits dans le cahier des charges.

Sauf exception, les cours font l'objet d'une évaluation pendant la session des examens, le plus souvent sous la forme d'un oral. D'une manière générale, les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Sont plus spécifiques :

En premier bloc annuel du programme de bachelier, un séminaire de méthodologie vise à percevoir la complémentarité des axes positif, systématique et pratique de la théologie.

En deuxième ou troisième bloc annuel du programme de bachelier, un stage d'observation fait l'objet d'un rapport.

L'évaluation globale des connaissances et des compétences acquises lors des cours se fait grâce à un travail de fin de cycle.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les U.E. sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La Faculté de théologie et d'étude des religions offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur [formation à l'étranger](#) (Erasmus, Mercator), dès le troisième bloc annuel du bachelier en sciences religieuses.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en sciences religieuses donne accès direct au [Master \[60\] en théologie](#), au [Master \[120\] en théologie](#), et au [Master \[120\] en sciences des religions](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Moyennant certains prérequis, le bachelier en sciences religieuses donne accès au [Master \[120\] en études bibliques](#).

En outre, des masters de l'UCLouvain sont accessibles aux diplômés bacheliers de l'UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/TECO/TEBI

Commission d'enseignement en théologie et études bibliques
(TEBI)

Faculté de théologie et d'étude des religions (TECO)

Secteur des sciences humaines (SSH)

TEBI

Grand Place 45 - bte L3.01.01

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Matthieu Richelle](#)

Jury

- Président: [Matthieu Richelle](#)
- Secrétaire: [Régis Burnet](#)

Personne(s) de contact

- Secrétariat: [Pascale Hoffmann](#)